

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 43

**MINISTERE
DE LA PROMOTION DE LA
FEMME ET DE LA FAMILLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	7
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	8
2.1.	PROGRAMME 571: PROMOTION DE L'EGALITE DE GENRE	9
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	10
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	10
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	11
2.2.	PROGRAMME 572: AUTOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME	12
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	13
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	14
2.3.	PROGRAMME 573: DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	15
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	16
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	16
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	16
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	18
2.4.	PROGRAMME 574: APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE	24
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	26
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	28
2.5.	PROGRAMME 575: PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE	36
2.5.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
2.5.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.5.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	38
2.5.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	39
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	46
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	47
3.2.	LEÇONS APPRISSES	49
3.3.	PERSPECTIVES	49

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le projet de performance du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) est un outil programmatique en matière de promotion de la femme et du genre, ainsi que de protection de la famille et des droits de l'enfant. Il s'intègre dans la stratégie de développement des services sociaux qui vise à « **permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, dans le cadre du renforcement des ressources humaines et l'insertion des groupes défavorisés dans le circuit économique** ».

Ainsi, les priorités du MINPROFF concernent :

- la promotion de la femme et de la dimension genre dans tous les secteurs de la vie nationale;
- la promotion et la protection de la famille et des droits de l'enfant.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille.

A ce titre, il est chargé :

- de veiller à l'élimination de toute discrimination à l'égard de la femme ;
- de veiller à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme dans tous les domaines d'activités ;
- d'étudier et de soumettre au Gouvernement les conditions facilitant l'emploi de la femme dans tous les secteurs d'activités ;
- d'étudier et de proposer les stratégies et mesures visant à renforcer la promotion et la protection de la famille ;
- d'étudier et de proposer les mesures visant à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, ainsi qu'avec toutes les organisations nationales et internationales de promotion de la femme.

Il exerce la tutelle sur les structures de formation féminine, à l'exclusion des établissements relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

En cohérence avec les orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et celles de la Stratégie de Développement des Services Sociaux (SDSS), le Ministère

de la Promotion de la Femme et de la Famille, dont l'objectif est de promouvoir « **une femme au rôle social renforcé économiquement autonome; une famille stable et harmonieuse** », a focalisé sa contribution pour l'accélération de la croissance économique, l'augmentation de la production et la création des emplois sur trois (03) programmes, à savoir:

- Promotion de la femme et du genre;
- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant;
- Gouvernance et appui institutionnel.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois (3) programmes du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte ci-après :

- le début de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable ;
- l'adoption au niveau international de cadres stratégiques et normatifs relatifs aux droits de l'homme mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- l'adoption du Code Pénal, qui comporte des dispositions spécifiques relatives à la promotion et à la protection des droits de la femme et à la prévention des violences et discriminations à son égard ;
- la mise en œuvre de projets structurants ayant un impact sur les femmes et les familles ;
- la crise humanitaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de la situation sociopolitique en République Centrafricaine et les exactions de Boko Haram entraînant le déplacement de nombreuses familles ;
- la faible dotation budgétaire du MINPROFF au regard de ses missions;
- l'inadéquation entre les ressources humaines et financières allouées au MINPROFF et la poursuite du déploiement territorial de ses services.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

L'année 2016 aura également été marquée par:

- la présentation du Plan d'Action Multisectoriel de Mise en oeuvre de la Politique Nationale Genre (PAMS/PNG);
- la persistance des problèmes d'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord avec pour conséquences, l'augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés internes constitués en majorité de femmes et d'enfants;
- la poursuite de l'effort d'arrimage au budget programme;
- la poursuite du déploiement des services du MINPROFF sur l'ensemble du territoire national ;

le déficit d'espace de travail, tant au niveau des Services Centraux que des Services Déconcentrés.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 571

PROMOTION DE L'EGALITE DE GENRE

Responsable du programme

ABESSOLO ASSEKO Calice
Directeur de la Promotion Sociale de la Femme

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Contribuer à la réduction des discriminations à l'égard de la femme	
Indicateur	Intitulé:	nombre de personnes sensibilisées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	52733.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	150000.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE	CP
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABESSOLO ASSEKO Calice, Directeur de la Promotion Sociale de la Femme	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE	CP
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE	Ecart CP
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP
TAUX DE CONSOMMATION		

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 572

AUTOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME

Responsable du programme

ATANGANA MBEZELE MARTINE
Directeur du Bien- Etre de la Famille

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	contribuer à l'amélioration de l'accès de la femme aux circuits économiques	
Indicateur	Intitulé:	nombre de femmes insérées dans les circuits économiques
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	1389.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	10000.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR UN EMPLOI DECENT Action 02: DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ Action 03: RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	
DOTATIONS INITIALES	AE	CP
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ATANGANA MBEZELE MARTINE, Directeur du Bien- Etre de la Famille	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE	CP
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE	Ecart CP
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP
TAUX DE CONSOMMATION		
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES		
PERSPECTIVES 2017		

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 573

DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS
DE L'ENFANT

Responsable du programme

HANDJOU NEE NOUBOU ANNE CHANTAL
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'est fixé pour objectif de *contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie des familles*. Comme indicateur, on observera ici le nombre de familles bénéficiaires de séances d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale et de sensibilisation sur les droits de l'enfant.

OBJECTIF	contribuer au développement et au renforcement de la stabilité de la famille	
Indicateur	Intitulé:	proportion de familles stabilisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	85.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE Action 02: MOBILISATION DES COMMUNAUTES POUR LA SANTE ET LES PFE Action 03: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 483 033 000	CP 1 483 033 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	HANDJOU NEE NOUBOU ANNE CHANTAL, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 573 a été exécuté en 2016 dans un contexte général marqué par de nombreux facteurs qui fragilisent la paix et la stabilité des familles, entre autres : la persistance des pesanteurs socioculturelles discriminatoires, l'amplification de nouveaux types de familles, la persistance de la pauvreté au sein des familles, l'effritement des valeurs morales et socioculturelles, l'insuffisance de l'offre des services sociaux de base. Par ailleurs, la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de la situation politique en République Centrafricaine et des exactions de la secte terroriste BokoHarama aggravé la vulnérabilité des populations, en particulier les familles déplacées. En outre, l'influence des réseaux sociaux et des médias réduit la communication au sein des familles et accentue les risques de conflits et de violences familiales et conjugales.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif du programme 573 est de contribuer au développement et au renforcement de la stabilité

et de l'harmonie des familles. Les actions réalisées en 2016 ont permis d'atteindre cet objectif à hauteur de 80%. En effet, la poursuite de l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale a contribué à la réduction des violences domestiques et à la sensibilisation des fiancés sur les droits et devoirs des conjoints. L'octroi des aides et secours aux nécessiteux a permis le

développement de micro projets générateurs de revenus et la prise en charge de certains besoins essentiels des familles indigentes. Par ailleurs, les familles, les groupes et les communautés ont été sensibilisés sur la prévention du VIH, du SIDA et des IST, sur l'adoption des pratiques familiales essentielles en vue de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

Concernant la promotion et la protection des droits de l'enfant, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation au respect des droits fondamentaux de l'enfant. Ainsi, la Campagne de l'Union Africaine pour mettre fin au mariage d'enfants a été lancée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ; le document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant a été élaboré, en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et les autres parties prenantes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	105.39%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	105.4%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 418 776 025	CP 418 776 025
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 064 256 975	Ecart CP 1 064 256 975
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 395 441 109	CP 395 441 109
TAUX DE CONSOMMATION	94,91 %	94,91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Les résultats obtenus à l'issue de la réalisation de ce Programme restent limités par le nombre de cas de personnes et de familles en détresse reçues et l'application du protocole de prise en charge psychosociale de leurs problèmes, dont les effets sont difficilement perceptibles au bout de quelques mois.</p> <p>En outre, la sensibilisation des familles et des communautés a contribué à l'amélioration de la fréquentation des formations sanitaires par les populations en vue de leur prise en charge</p>	
PERSPECTIVES 2017	<p>Il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en oeuvre du plan sectoriel actualisé "Femmes-Familles" de lutte contre le VIH/SIDA; - la mobilisation des familles en vue de leur participation à la mise en oeuvre du Projet MERCY SHIP; - la validation du plan d'action national et l'organisation de campagnes régionales pour mettre fin au mariage d'enfants; - la poursuite de la mise en oeuvre des activités des projets " Prévention des cas d'abus, de violences et d'abandon au niveau des communautés et des familles; - la mise en oeuvre du plan sectoriel actualisé "Femmes-Familles" de lutte contre le VIH/SIDA; 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE

Les résultats obtenus à l'issue de la réalisation de cette action restent limités par le nombre de cas de personnes et de familles en détresse reçues et l'application du protocole de prise en charge psychosociale de leurs problèmes, dont les effets sont difficilement perceptibles au bout de quelques mois.

Par ailleurs l'optimisation des résultats escomptés est tributaire du renforcement des ressources pour la multiplication des activités d'éducation à l'adresse des couples et des familles.

OBJECTIF	Prévenir les dysfonctionnements au sein des familles camerounaises							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de familles bénéficiaires des sessions d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 151,61%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		26788.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		50000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		69863					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	385 033 000	385 033 000	331 823 775	331 823 775	199 983 974	199 983 974	60,27 %	60,27 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la perte des valeurs morales, la persistance des violences domestiques et conjugales, les conflits intergénérationnels, la persistance des unions libres.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation des supports didactiques en matière d'éducation familiale auprès de 6326 personnes ; - appui à la célébration collective de 3251 mariages ; - élaboration d'un plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales ; - aides et secours à 1252 familles et personnes indigentes et nécessiteuses ; - renforcement des capacités des intervenants sociaux et responsables régionaux du MINPROFF en matière d'encadrement des familles ; - organisation des cliniques socio juridiques dans toutes les Régions ; - organisation de causeries socio-éducatives à l'intention de 150 personnes. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Les résultats obtenus à l'issue de la réalisation de cette action restent limités par le nombre de cas de personnes et de familles en détresse reçues et l'application du protocole de prise en charge psychosociale de leurs problèmes, dont les effets sont difficilement perceptibles au bout de quelques mois.</p> <p>Par ailleurs l'optimisation des résultats escomptés est tributaire du renforcement des ressources pour la multiplication des activités d'éducation à l'adresse des couples et des familles.</p>							

Perspectives 2017	<p>Il est envisagé:</p> <ul style="list-style-type: none">- la poursuite de l'appui et de l'accompagnement des couples en vue de la régularisation des unions ;- la poursuite de l'assistance aux personnes et familles indigentes et nécessiteuses ;- la prévention et la prise en charge des violences conjugales et domestiques ;- la vulgarisation du nouveau Code Pénal dans ses dispositions concernant la famille, la femme et l'enfant;- le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en matière d'éducation à la vie familiale.
-------------------	--

Action 02 MOBILISATION DES COMMUNAUTES POUR LA SANTE ET LES PFE

Les résultats escomptés ont été atteints grâce aux actions de mobilisation communautaire développées dans le cadre de la vaccination et de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile. Plusieurs enfants perdus de vue ont été retrouvés et orientés dans les formations sanitaires pour recevoir leurs vaccins. En outre, la sensibilisation des familles et des communautés a contribué à l'amélioration de la fréquentation des formations sanitaires par les populations en vue de leur prise en charge.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration du bien- être de la famille							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de familles mobilisées pour les PFE et la sollicitation des services de santé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92,41%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		51216.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		154 454					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	40 000 000	40 000 000	34 264 527	34 264 527	85,66 %	85,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la perte des valeurs morales, la persistance des violences domestiques et conjugales, des pratiques culturelles néfastes à la santé de la mère et de l'enfant favorisant un taux élevé de mortalité maternelle.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - organisation des causeries éducatives en vue de la mobilisation communautaire en faveur de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ; - Sensibilisation de 700 leaders d'associations féminines sur la mobilisation communautaire en faveur de la santé de la mère et de l'enfant, dans 14 Districts de Santé des Régions du Centre et de l'Est ; - Elaboration de 15 modules de formation en vue de la mobilisation communautaire pour la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantojuvénile ; - Formation de 77 responsables des services centraux et déconcentrés du MINPROFF sur la mobilisation communautaire - Formation de 90 leaders communautaires et responsables d'associations féminines à la mobilisation pour le changement de comportement en faveur de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantojuvénile ; - Organisation des sessions de plaidoyer en direction de 436 leaders traditionnels et religieux pour la mobilisation communautaire en faveur de la Santé Maternelle, Néonatale et infanto- juvénile dans les Régions du Centre et de l'Est ; - Distribution du matériel de sensibilisation à 42 associationsféminines ; - Sensibilisation de 2545 ménages pour la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantojuvénile ; - Formation de 172 associations et réseaux d'associations des femmes pour la mobilisation communautaire en faveur de la vaccination des enfants et des femmes enceintes ; - Sensibiisation de 53 083 ménages et de 98 758 personnes dans les régions du centre et du littoral sur les bienfaits de la vaccination ; <p>Mobilisation de 1720 ménages dans les Districtsde Santé du Centre et de l'Est pour la sollicitation des services de santé maternelle et infantile.</p>							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats escomptés ont été atteints grâce aux actions de mobilisation communautaire développées dans le cadre de la vaccination et de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile. Plusieurs enfants perdus de vue ont été retrouvés et orientés dans les formations sanitaires pour recevoir leurs vaccins. En outre, la sensibilisation des familles et des communautés a contribué à l'amélioration de la fréquentation des formations sanitaires par les populations en vue de leur prise en charge.
Perspectives 2017	<p>Il est envisagé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre du plan sectoriel actualisé « Femmes-Familles » de lutte contre le VIH/SIDA ; - la poursuite de la mise en œuvre des plans opérationnels MINPROFF du Programme National de Lutte contre la Malnutrition et du Programme National de lutte contre la Mortalité Maternelle néonatale et Infanto-Juvénile ; - la mobilisation des familles en vue de leur participation à la mise en œuvre du Projet MERCY SHIP.

Action 03 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

OBJECTIF	Contribuer au renforcement de la protection des droits de l'enfant							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes sensibilisées au respect des droits de l'enfant				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 72,15%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		35623.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		50000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		76 874					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 048 000 000	1 048 000 000	46 952 250	46 952 250	26 952 250	26 952 250	57,4 %	57,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en oeuvre de cette action est marqué par les transformations sociales et les effets des réseaux sociaux qui dégradent la qualité des relations au sein de la famille. A cela s'ajoute l'appropriation insuffisante des instruments juridiques de protection des droits de l'enfant.</p> <p>En outre, la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de la situation sociopolitique en République Centrafricaine et des exactions de la secte terroriste Boko Haram a exacerbé la violation des droits de l'enfant.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des plans d'actions régionaux relatifs à l'abandon des mariages d'enfants dans les zones foyers des régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord, en collaboration avec les autorités administratives, les leaders traditionnels et religieux ; - Elaboration d'un document sur l'état des lieux de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant ; - Renforcement des capacités des acteurs en vue de l'appropriation des instruments de protection des droits de l'enfant ; - Vulgarisation des supports de communication et de sensibilisation sur les droits de l'enfant ; - Mise en œuvre du projet "KIDSS" en faveur des OEV et des familles affectées ; - Mise en œuvre des activités du projet « Prévention des cas d'abus, de violences et d'abandon au niveau des communautés et des familles » ; - Organisation d'un forum d'expression à l'intention de 150 jeunes adolescents de la région du Sud sur les mariages et grossesses précoces ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats ont été atteints grâce à l'utilisation efficace des ressources de l'Etat et l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.							

Perspectives 2017	<p>En 2017, il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none">- la coordination des activités de la plateforme des acteurs de la protection de l'enfant contre les violences sexistes et les pratiques culturelles néfastes ;- la validation du plan d'actions national et l'organisation de campagnes régionales pour mettre fin au mariage d'enfants ;- la poursuite de la mise en œuvre des activités du projet « Prévention des cas d'abus, de violences et d'abandon au niveau des communautés et des familles » ;- l'opérationnalisation de la ligne d'assistance aux enfants victimes d'abus, de violences et de négligence ;- le renforcement de la communication pour le changement de comportement en faveur du respect des droits de l'enfant, y compris dans les régions concernées par l'urgence humanitaire ;- le renforcement de l'encadrement familial des adolescents et du dialogue intergénérationnel ;- la vulgarisation des instruments juridiques et des supports de sensibilisation sur les droits de l'enfant prenant en compte les dispositions du nouveau Code Pénal ;- la poursuite du renforcement des capacités des intervenants sociaux en matière de protection de l'enfant.
-------------------	--

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 574

APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

Responsable du programme

MOUSSA AOUDOU

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

A travers ce programme, le Ministère s'est fixé pour objectif de *renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles*. L'indicateur à observer dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme est le taux de réalisation des activités budgétisées au MINPROFF

OBJECTIF	renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	
Indicateur	Intitulé:	taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	88.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 09: CONSEIL JURIDIQUE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 401 113 000	CP 2 401 113 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOUSSA AOUDOU,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 574 a été mis en œuvre dans un environnement influencé par:

- la faible dotation budgétaire du MINPROFF au regard de ses missions;
- la préparation pour la mise au point des outils de pilotage de la performance ;
- l'application du décret n°2012/079 du 09 mars 2012 fixant Régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ;
- l'inadéquation entre les ressources humaines et financières allouées au MINPROFF et la poursuite du déploiement territorial de ses services;
- le déficit d'espace de travail, tant au niveau des Services Centraux que des Services Déconcentrés ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative du personnel;
- le taux élevé de départs à la retraite.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme support du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles. Pour atteindre cet objectif, il a été retenu 11 indicateurs correspondant aux 11 actions suivantes:

- Coordination et suivi des activités des Services du MINPROFF
- Etudes stratégiques et planification au MINPROFF
- Gestion financière et budgétaire au MINPROFF
- Développement du Système d'Information statistique
- Amélioration du cadre de travail au MINPROFF
- Développement des ressources humaines
- Développement des TIC au MINPROFF
- Contrôle et audit interne au MINPROFF
- Conseil juridique au MINPROFF
- Communication et relations publiques au MINPROFF
- Gestion des ressources documentaires

Le taux moyen de réalisation de ces actions au terme de l'année 2016 est de 97,58 %. Cette performance est due à l'intensification de la coordination et de la supervision des services, à la systématisation de la planification et à une meilleure gestion des ressources humaines.

En outre, il faut évoquer l'appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats, de la Réforme budgétaire et l'intensification des actions de promotion de la bonne gouvernance.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	88.36%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	93,00%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 441 876 333	CP 1 441 876 333
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 959 236 667	Ecart CP 959 236 667
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 210 281 724	CP 1 210 281 724
TAUX DE CONSOMMATION	83,94 %	83,94 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>- Les résultats attendus ont été dépassés, grâce au système de Suivi/évaluation interne, permanent et constant de la Feuille de Route ; Les résultats obtenus sont aussi conformes aux prévisions, malgré la modicité des moyens et l'insuffisante appropriation des outils et du processus de planification en vigueur au Cameroun.</p>	

PERSPECTIVES 2017	<p>Les activités ci-après sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none">- la revue et l'actualisation des contenus des programmes du MINPROFF;- le suivi et l'engagement des dépenses prévus dans le PTA 2017;- - l'équipement du Bâtiment SS/R+3 à usage de Bureaux ;- - la formation continue du personnel et l'actualisation des fichiers solde et personnels de l'Etat ;
----------------------	---

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Le résultat de l'action a été possible grâce au renforcement de la coordination et à la gestion rationnelle des ressources affectées aux activités programmées

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 84,61%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	84,61%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 401 863 000	1 401 863 000	495 253 182	495 253 182	434 232 513	433 932 513	87,68 %	87,62 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par l'appropriation progressive du budget programme, la mise en place d'un système d'évaluation régulière de la feuille de route et la recherche de la performance							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - La tenue de 44 réunions hebdomadaire de coordination ; - Le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route ; - Le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions ; - Les visites des services. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de l'action a été possible grâce au renforcement de la coordination et à la gestion rationnelle des ressources affectées aux activités programmées							
Perspectives 2017	<p>En 2017 ilest envisagé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ; 							

Action 02 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION

Les résultats obtenus sont conformes aux prévisions, malgré la modicité des moyens et l'insuffisante appropriation des outils et du processus de planification en vigueur au Cameroun.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification, de programmation, et de budgétisation produits par an dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	75 500 000	75 500 000	61 600 000	61 600 000	55 544 549	55 544 549	90,17 %	90,17 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par l'entrée en vigueur du deuxième triennat consacrant la budgétisation par programme et l'insuffisance des ressources financières.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2015 ; - Revue /actualisation des programmes ; - Actualisation du CDMT 2017-2019; Elaboration du PPA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus sont conformes aux prévisions, malgré la modicité des moyens et l'insuffisante appropriation des outils et du processus de planification en vigueur au Cameroun.							
Perspectives 2017	Les activités ci-après sont envisagées : <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration du CDMT 2018-2020 ; - la revue et l'actualisation des contenus des programmes du MINPROFF; - l'élaboration du document des programmes techniques du MINPROFF ; l'élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2017.							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Ces résultats ont été réalisés grâce à l'appui des experts du MINFI, MINMAP et du MINEPAT et la maîtrise des procédures du budget programme et de l'application PROBMIS.

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents financiers et budgétaires produits par an et dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	561 000 000	561 000 000	530 030 818	530 030 818	386 211 825	386 111 825	72,87 %	72,85 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la poursuite de l'opérationnalisation du budget programme et le développement de l'application PROBMIS.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'engagement des dossiers financiers du MINPROFF en respectant les quotas trimestriels, la loi des finances et la Circulaire sur l'exécution du Budget de l'année 2016; - la budgétisation des dépenses de l'année budgétaire 2017 du chapitre 43 (production du PTA) et le passage du MINPROFF pour la justification de cette budgétisation au MINFI, à l'Assemblée Nationale et au SENAT; - les virements des crédits à l'intérieur du chapitre 43 et des programmes y afférents ; - la production du Rapport Annuel de Performance de l'année 2015 ; <p>le passage du MINPROFF aux différentes sessions d'évaluation de l'exécution du Budget du MINPROFF au MINFI et au MINEPAT.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ces résultats ont été réalisés grâce à l'appui des experts du MINFI, MINMAP et du MINEPAT et la maîtrise des procédures du budget programme et de l'application PROBMIS.							
Perspectives 2017	<p>Il est prévu:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi et l'engagement des dépenses prévus dans le PTA 2017; - l'accompagnement des ordonnateurs ; <p>la production du RAP 2016.</p>							

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

- La production de l'annuaire statistique n'a pas été possible à cause de l'insuffisance des ressources financières ;

la base de données sur les compétences féminines disponible concerne uniquement les femmes des administrations publiques.

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de productions statistiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 41,67%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		1,25						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 250 000	26 250 000	24 250 000	24 250 000	17 999 997	17 999 997	74,23 %	74,23 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2015-2020 (SNDS 2015-2020), élaborée par l'INS et dans laquelle le MINPROFF a inscrit des activités, prévoit notamment en ses axes et objectifs stratégiques, le développement des statistiques de sources administratives dans tous les ministères et organismes de service public. Dans ce cadre, toutes les administrations sectorielles sont interpellées et invitées à mettre en place des systèmes d'information fonctionnels et performants à l'effet de produire et de publier sous diverses formes des informations statistiques importantes pour la planification et la programmation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Mise en place d'une base de données sur les compétences féminines, Edition 2016.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- La production de l'annuaire statistique n'a pas été possible à cause de l'insuffisance des ressources financières ; la base de données sur les compétences féminines disponible concerne uniquement les femmes des administrations publiques.							
Perspectives 2017	Aucune activité n'a été budgétisée en 2017							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Les résultats attendus ont été dépassés, grâce :

- au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINEPAT, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP du MINPROFF ;
 - au système de Suivi/évaluation interne, permanent et constant de la Feuille de Route ;
- à l'autorisation acquise du MINEPAT pour le virement des économies budgétaires engrangées sur les Fonds de Contrepartie du « Programme d'accélération de la prévention des Violences Basées sur le Genre et de la prise en charge holistique des survivantes dans les Régions les plus affectées du Cameroun » qui a permis d'acquérir 10 motos supplémentaires au profit des Services Déconcentrés, en plus des 06 budgétisées.

OBJECTIF	Proportion de personnes disposant d'un poste de travail fixe							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de bâtiments des services centraux et déconcentrés construits ou réhabilités et équipés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 108,4 %	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	15.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	05						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	250 000 000	250 000 000	248 542 333	248 542 333	229 542 333	229 542 133	92,36 %	92,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La réalisation de cette action s'est effectuée dans un environnement national particulièrement contraignant où la mobilisation des ressources financières de l'Etat était difficile avec un resserrement des dépenses budgétaires comme impératif justifié par la baisse des cours du pétrole.</p> <p>Ceci s'est traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction du train de vie de l'Etat ; - la recherche d'une plus grande efficacité socioéconomique et le renforcement de la discipline budgétaire ; - la mise en œuvre du plan d'urgence triennal ; - la poursuite des grands projets structurants avec pour objectif la diversification de l'économie ; - l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations féminine en 2016 ; - les conditions de travail peu adaptées et non propices à un meilleur rendement ; 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Les activités majeures réalisées dans cette action ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'achèvement des travaux de construction du bâtiment SS/R+3 à usage de bureaux ; - la réhabilitation des DRPROFF du Nkam, de l'Océan et du Haut-nyong ; - l'équipement de la DRPROFF de l'Ouest ; - l'acquisition du matériel informatique au profit des Services centraux, des DRPROFF et des DRPROFF ; - l'acquisition de deux (02) Véhicules Pick-up 4x4 pour les missions à l'intérieur ; - l'acquisition de 16 motos au profit des Services déconcentrés. 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les résultats attendus ont été dépassés, grâce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINEPAT, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP du MINPROFF ; - au système de Suivi/évaluation interne, permanent et constant de la Feuille de Route ; <p>à l'autorisation acquise du MINEPAT pour le virement des économies budgétaires engrangées sur les Fonds de Contrepartie du « Programme d'accélération de la prévention des Violences Basées sur le Genre et de la prise en charge holistique des survivantes dans les Régions les plus affectées du Cameroun » qui a permis d'acquérir 10 motos supplémentaires au profit des Services Déconcentrés, en plus des 06 budgétisées.</p>
<p>Perspectives 2017</p>	<p>Le MINPROFF entend poursuivre l'amélioration du cadre de travail de son personnel par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement du Bâtiment SS/R+3 à usage de Bureaux ; - l'acquisition des lots de mobiliers ; - l'acquisition du matériel roulant au profit de certains responsables des Services centraux ; - l'acquisition des ordinateurs ; - la réhabilitation et l'équipement des Services centraux et déconcentrés ; - l'équipement du Secrétariat Général.

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

Les missions de contrôle interne et de fonctionnement des services ont été organisées au niveau central, dans le département du Mfoundi et dans la région de l'Adamaoua, avec 13 rapports de mission produits, soit un taux de réalisation de plus de 100%. Ce résultat a pu être atteint, en dépit de l'insuffisance des ressources humaines et financières, grâce à une bonne planification des activités.

Le suivi de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) s'est fait uniquement dans les CPFF du département du Mfoundi, faute de ressources budgétaires.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports de missions d'inspection produits par an						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE Plus de 100%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	4.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	6.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	13							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	86 500 000	86 500 000	82 200 000	82 200 000	67 850 707	67 850 707	82,54 %	82,54 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'appropriation approximative par le personnel des exigences de la Gestion Axée sur les Résultats - les difficultés liées au transfert de certaines compétences aux communes dans le cadre de la décentralisation ; <p>l'insuffisance des ressources financières et humaines mises à disposition par rapport aux missions dévolues aux structures de terrain.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement et des performances des services au niveau central, dans les CPFF et délégations d'arrondissement du département du Mfoundi et dans l'ensemble des services de la région de l'Adamaoua ; - Suivi de la mise en œuvre de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) dans les CPFF du Mfoundi ; - Organisation d'un séminaire de renforcement des capacités de l'Inspection Générale et des Directeurs de l'Administration centrale sur le thème : « Les modalités pratiques de l'Audit Interne et l'Audit de Performance des services : une approche synergique entre l'Inspection Générale et la Cellule de lutte contre la corruption ». 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les missions de contrôle interne et de fonctionnement des services ont été organisées au niveau central, dans le département du Mfoundi et dans la région de l'Adamaoua, avec 13 rapports de mission produits, soit un taux de réalisation de plus de 100%. Ce résultat a pu être atteint, en dépit de l'insuffisance des ressources humaines et financières, grâce à une bonne planification des activités.</p> <p>Le suivi de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) s'est fait uniquement dans les CPFF du département du Mfoundi, faute de ressources budgétaires.</p>								

Perspectives 2017	<p>En 2017 il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none">- - l'organisation des missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement des services, dans les services centraux, les Régions septentrionales et les départements du Nyong et Mfoumou, Nyong et So'o, Mbam et Kim, de la Manyu et Ndian ;- - le lancement de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) dans les CPFF des Régions de l'Est, de l'Ouest et du Centre (Yaoundé 1er, Yaoundé 3^{ème}, Yaoundé 6^{ème} et Yaoundé 7^{ème}) ;- - le suivi de la mise en œuvre de l'Initiative à Résultats Rapides dans les CPFF où elle a déjà été lancée ;- - la sensibilisation des responsables de terrain, des femmes et des familles sur le thème : « Genre et lutte contre la corruption » ;
-------------------	--

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.5. PROGRAMME 575

PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE

Responsable du programme

ABESSOLO ASSEKO CALICE

2.5.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il est question dans ce programme, de faire de la femme, un acteur clé de développement. L'objectif visé est de *Contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale*. L'indicateur défini dans le cadre de ce programme est le taux de représentation des femmes dans les postes de prise de décision.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale	
Indicateur	Intitulé:	- taux de prévalence des violences faites aux femmes - taux de représentation des femmes dans les postes de prise de décision - nombre de femmes et filles formées
	Unité de mesure	
	Valeur de référence:	
	Année de référence:	
	Valeur Cible	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME
	Action 02:	INSTITUTIONALISATION DU GENRE
	Action 03:	AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME
	Action 04:	RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
DOTATIONS INITIALES	AE 3 003 404 000	CP 3 003 404 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABESSOLO ASSEKO CALICE,	

2.5.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 575 a été exécuté dans un contexte marqué, au plan international, par la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, la proclamation de l'année 2016 comme année de la promotion des Droits de l'Homme avec un accent particulier sur les droits de la femme, le lancement de l'initiative Planète 50-50 d'ONU Femmes.

Au plan national, le contexte était marqué par :

- l'adoption du Code Pénal, qui comporte des dispositions spécifiques relatives à la promotion et à la protection des droits de la femme et à la prévention des violences et discriminations à son égard ;
- la crise humanitaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord, du fait de la situation sociopolitique en République Centrafricaine et les exactions de Boko Haram entraînant le déplacement de nombreuses familles ;
- le lancement de la Campagne HeForShe ;
- le lancement du Plan triennal spécial jeunes;
- la mise en œuvre du plan triennal d'urgence ;

- la mise en œuvre des projets relatifs à l'autonomisation économique des femmes.

2.5.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif général de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale. Des progrès sensibles ont été réalisés en vue de l'atteinte de cet objectif.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	0% - Taux de prévalence des violences faites aux femmes 95% - Taux de représentation des femmes dans les postes de prise de décision 0% - nombre de femmes et filles formées	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	ND	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 679 897 642	CP 4 679 897 642
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 676 493 642	Ecart CP -1 676 493 642
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 218 132 861	CP 4 218 132 861
TAUX DE CONSOMMATION	90,13 %	90,13 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats de la mise en œuvre du Programme sont satisfaisants, malgré la modicité des ressources budgétaires. Ceci est dû à la collaboration renforcée des secteurs, des Organisations de la Société Civile et des Partenaires au Développement. Les activités planifiées concernaient, pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relais opérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des Organisations de la Société Civile ont ainsi permis de toucher les cibles dans les établissements scolaires et universitaires, les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte. Le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels s'est ainsi révélé comme une stratégie porteuse.	
PERSPECTIVES 2017	Les perspectives pour 2017 sont - le suivi de la prise en compte du genre dans les politiques publiques; - le suivi de la situation des femmes dans tous les secteurs de développement; - la mise en œuvre du Plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la PNG ; - la mobilisation des ressources dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (PAPEF) et du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP) ; - la poursuite du renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes.	

2.5.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME

Les résultats escomptés ont été atteints grâce à la synergie d'actions développées avec divers partenaires et les organisations de la Société Civile intervenant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de la femme. En outre, le renforcement des capacités des forces de police et des structures d'accueil des femmes victimes de VBG a contribué à l'amélioration de leur prise en charge, en particulier dans les zones d'urgence humanitaire.

OBJECTIF	Contribuer au respect des droits fondamentaux de la femme dans la société							
Indicateur	Intitulé:		Taux de prevalence des violences faites aux femmes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		45%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	657 618 000	657 618 000	568 633 025	568 633 025	306 990 608	302 589 301	53,99 %	53,21 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action relative à la promotion et à la protection des droits de la femme s'est déroulée dans un contexte marqué par la déclaration de l'année 2016 comme année de la promotion des Droits de l'Homme, avec un accent particulier sur les droits de la femme, l'intensification de la réponse humanitaire pour la prise en charge holistique des VBG et des problèmes connexes dans le cadre de la lutte contre Boko haram et la gestion du flux des réfugiés des pays voisins en crise humanitaire et politico-militaire et des déplacés internes, l'adoption du nouveau Code Pénal.							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement national de la Campagne HeForShe ; - Elaboration d'un Guide d'étape d'accompagnement des survivantes des VBG ; - Réalisation d'une étude en vue de la mise en place des Centres d'accueil des femmes en détresse ; - Vulgarisation du Code pénal dans ses dispositions relatives aux droits de la femme, de la famille et de l'enfant ; - Elaboration des procédures standards de lutte contre les VBG en contexte humanitaire ; - Lancement officiel du processus d'élaboration du Plan d'action de la Résolution 1325 « Femme Paix et Sécurité » du Conseil de Sécurité des Nations Unies et de ses Résolutions connexes ; - Production du Rapport-pays de mise en œuvre de la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur l'égalité homme/femme et de la decennie de la femme africaine ; - Vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits de la femme auprès de 50 901 femmes ; - Renforcement des capacités politiques des femmes ; - Formation de 150 fonctionnaires de police sur la prise en charge des VBG en contexte humanitaire ; - Plaidoyer et sensibilisation pour l'inscription massive des femmes sur les listes électorales ; - Mise en place des Call center et Gender desk à Bertoua, Mora et Mokolo ; - Accompagnement psychosocial et économique des femmes et filles des camps des réfugiés à Gadobadzeré, Minawaou, Timangolo, Meiganga et Batouri ; - Organisation des cliniques socio-juridiques à l'intention des organisations féminines et des leaders communautaires ; - l'actualisation du plan d'action de lutte contre les mutilations génitales féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG ;
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les résultats escomptés ont été atteints grâce à la synergie d'actions développées avec divers partenaires et les organisations de la Société Civile intervenant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de la femme. En outre, le renforcement des capacités des forces de police et des structures d'accueil des femmes victimes de VBG a contribué à l'amélioration de leur prise en charge, en particulier dans les zones d'urgence humanitaire.</p>
<p>Perspectives 2017</p>	<p>Les perspectives pour 2017 sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en oeuvre du plan d'action de lutte contre les mutilations génitales féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG ; - la production des rapports-pays de mise en œuvre des plate- formes mondiales, régionales et sous régionales signées par le Cameroun en matière de promotion et protection des droits de la femme; - la finalisation et la mise en oeuvre du plan d'action des résolutions 1325 et connexes « Femmes, Paix et Sécurité » ; - la poursuite de la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme ; - la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Accélération de la prévention des VBG et la prise en charge holistique des survivantes dans les régions les plus affectées du Cameroun ; - le renforcement des capacités politiques des femmes ; - la mise en œuvre des cadres de coopération et de partenariat en matière de promotion et de protection des droits des femmes ; - l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour la lutte contre les violences faites aux femmes, les pratiques culturelles néfastes, les discriminations à l'égard des femmes et les atteintes aux droits fondamentaux des femmes et des filles - la poursuite de la Campagne HeForShe ; - l'élaboration des procédures standards opérationnelles pour la prise en charge des VBG ; - la mise en place de nouvelles structures de prévention et de prise en charge des victimes de VBG ;

Action 02 INSTITUTIONALISATION DU GENRE

Les résultats de la mise en œuvre de l'action sont satisfaisants, malgré la modicité des ressources budgétaires. Ceci est dû à la collaboration renforcée des secteurs, des Organisations de la Société Civile et des Partenaires au Développement. Les activités planifiées concernaient, pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relais opérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des Organisations de la Société Civile ont ainsi permis de toucher les cibles dans les établissements scolaires et universitaires, les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte. Le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels s'est ainsi révélé comme une stratégie porteuse.

OBJECTIF	Promouvoir la prise en compte du genre dans tous les secteurs de développement							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de secteurs sensibilisés en vue de la mise en œuvre de la politique nationale genre					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 71.42%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	05						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000	20 000 000	9 540 000	9 540 000	9 540 000	9 540 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action relative à l'institutionnalisation du genre s'est déroulée dans un contexte marqué par les hautes directives du Chef de l'Etat, relatives à la prise en compte du genre dans les budgets des administrations et de la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat 2016. On peut également relever la persistance des écarts entre les hommes et les femmes dans les différents secteurs de la vie nationale.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du cahier de charges des points focaux genre ; - Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne PPBS en genre et VIH/SIDA; - Edition et vulgarisation du palmarès genre des administrations publiques ; - Traduction et édition du Plan d'Action Multisectoriel de Mise en Œuvre de la Politique Nationale Genre, suivi de sa présentation officielle. 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les résultats de la mise en œuvre de l'action sont satisfaisants, malgré la modicité des ressources budgétaires. Ceci est dû à la collaboration renforcée des secteurs, des Organisations de la Société Civile et des Partenaires au Développement. Les activités planifiées concernaient, pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relais opérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des Organisations de la Société Civile ont ainsi permis de toucher les cibles dans les établissements scolaires et universitaires, les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte. Le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels s'est ainsi révélé comme une stratégie porteuse.</p>
<p>Perspectives 2017</p>	<p>Les perspectives pour 2017 sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi de la prise en compte du genre dans les politiques publiques; - le suivi de la situation des femmes dans tous les secteurs de développement; - la mise en œuvre du Plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la PNG ; - la poursuite des activités destinées à l'appropriation sociale et institutionnelle du Plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la PNG; - la production de la 3^{ème} édition du Palmarès genre des administrations publiques.

Action 03 AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME

Les résultats obtenus sont satisfaisants. Cela a été possible grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat et à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.

OBJECTIF	Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de femmes et filles formées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 107.5%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		16 126					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	971 899 000	971 899 000	876 174 617	876 174 617	249 888 021	227 503 223	28,52 %	25,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est réalisée dans un contexte marqué par la persistance de la pauvreté chez les femmes, particulièrement en zone rurale. On peut également relever la forte présence des femmes dans le secteur informel (91,9% selon ESSI 2) et leur faible accès à l'information, à la formation et au financement.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de 16 126 femmes en montage et gestion des activités génératrices de revenus, en techniques de production, transformation, conservation et commercialisation des produits agropastoraux ; - appui en matériel agropastoral et octroi de subventions à 191 groupes de femmes ; - réalisation d'une étude sur « l'état des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun » ; - mise en œuvre du projet « Genre et Accélération de l'autonomisation de la femme » dans le cadre du Programme d'appui au secteur routier le long du tronçon Batchenga - Ntui – Yoko – Lena ; - finalisation du Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin (PAPEF) ; - mise en place des "maisons digitales" dans certains CPFF ; - mise en œuvre de la convention MINPROFF/MINPOSTEL pour la connexion de certains CPFF à l'internet ; - actualisation des programmes de formation dans les CPFF selon l'approche par compétence ; mise en œuvre du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture(GCCASP) ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus sont satisfaisants. Cela a été possible grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat et à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.							

Perspectives 2017	<p>Pour l'année 2017, il s'agira de réaliser les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- la mobilisation des ressources dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (PAPEF) et du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP) ;- la poursuite de la mise en œuvre du projet «Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena » ;- la mise en œuvre du projet CAB « Central Africa Backbone» ou dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique à travers la connexion de 11 CPFF au réseau internet, et la mise en place d'équipements informatiques et plaques solaires ;- la poursuite de la mise en place dans certains CPFF de « Maisons Digitales » ;- la finalisation de l'actualisation des programmes de formation dans les CPFF ;- l'octroi d'appuis financiers et du petit matériel agricole aux groupes de femmes ;- la poursuite du renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes.
-------------------	--

Action 04 RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

L'objectif de construire quatre CPFF, de réhabiliter deux et d'en équiper quatre, fixé en 2016 par le Gouvernement a été atteint.

OBJECTIF	Accroître le nombre d'UTS fonctionnelles							
Indicateur	Intitulé:		Nombre of fonctional UTS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 353 887 000	1 353 887 000	3 225 550 000	3 225 550 000	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par une forte demande en structures d'encadrement de la femme et de la famille. En outre, le besoin d'encadrement de proximité de ces cibles constitue une préoccupation pour le Gouvernement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées ont principalement été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Muyuka, BiwongBulu, Ndobiang et Okola ; - la réhabilitation des CPFF d'Eséka et d'Ebolowa ; - l'équipement des CPFF de Dschang, Bafang, Nkongsamba et Kumbo. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'objectif de construire quatre CPFF, de réhabiliter deux et d'en équiper quatre, fixé en 2016 par le Gouvernement a été atteint.							
Perspectives 2017	<p>Il sera question de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction des CPFF de Bamusso, Olamze, Nguelebok et Mbandjock ; - l'équipement des CPFF de Koutaba, Kumbo, Pette, Monatéfé, Mbangassina, Mbéet du CTA de Maroua 							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du secteur social, en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille s'est fixé comme objectif stratégique : « **une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome, une famille stable et harmonieuse** ».

A cet effet, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée des trois programmes ci-après :

- Promotion de la femme et du genre ;
- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant ;
- Gouvernance et appui institutionnel.

L'appréciation de la performance globale du MINPROFF ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun de ces programmes.

Promotion de la femme et du genre

Le programme se propose de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs d'activités. Les actions réalisées ont permis d'intensifier la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes. Pour ce faire, le plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG) a été élaboré. En ce qui concerne la protection des droits de la femme, un état des lieux a été dressé à travers le Rapport-Pays de mise en œuvre de la plateforme d'action de Beijing, que le Cameroun a présenté au cours de la 59^{ème} Session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme.

Par ailleurs, dans une démarche participative et multisectorielle, à travers le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation des communautés, des leaders d'opinion, des dépositaires de l'autorité traditionnelle, la sensibilisation contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les Mutilations Génitales Féminines s'est poursuivie sur l'ensemble du territoire. En vue d'un meilleur positionnement des femmes dans les instances décisionnelles, un "Palmarès genre des administrations publiques" a été produit. De même, des actions spécifiques ont été menées afin d'accélérer l'autonomisation économique des femmes. Dans ce sens, 03 CPF ont été construits, 03 callcenters ont vu le jour, permettant d'offrir des services d'écoute/Counselling et d'autres formes d'appuis aux survivantes des VBG à Bertoua, Mokolo et Mora.

-

Développement de la famille et protection des droits de l'enfant

Le programme a pour objectif de contribuer au développement de la famille comme institution sociale. Il est question de prévenir les dysfonctionnements au sein des couples et des familles, d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté au sein des familles, de contribuer à la lutte contre les IST/VIH/SIDA et de créer une synergie d'actions des parties prenantes en matière de promotion et de protection de la famille et des droits de l'enfant.

Les actions réalisées ont permis d'assurer un meilleur encadrement des familles ainsi qu'une prise en compte plus effective des droits de l'enfant. En effet, la mise en œuvre du Programme d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale a contribué au renforcement des capacités des responsables du MINPROFF, à l'information, à la sensibilisation et à l'accompagnement des couples vivant en union libre en vue de la légalisation de leur union. Ainsi, le Ministère a apporté son appui à la régularisation de milliers d'unions libres et a octroyé des aides et secours aux familles nécessiteuses et personnes indigentes. Un plan national de réduction des violences domestiques, conjugales et familiales a été élaboré pour servir de cadre de référence aux interventions dans ce domaine.

Par ailleurs, le renforcement des capacités des intervenants sociaux et l'intensification des actions de mobilisation communautaire en faveur de la promotion des pratiques familiales essentielles ont permis d'apporter des réponses plus appropriées aux problèmes des familles.

En matière de protection des droits de l'enfant, les principaux instruments juridiques internationaux et régionaux ont été vulgarisés auprès des populations cibles. En outre, des actions de plaidoyer en faveur de l'abandon des mariages d'enfants ont été menées auprès des parlementaires, des autorités administratives, des leaders traditionnels et religieux dans les zones de forte prévalence, pour susciter une réponse nationale concertée visant une meilleure protection de l'enfant.

Gouvernance et appui institutionnel

Ce programme a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles en matière de promotion de la femme et de la famille. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, il a été retenu comme indicateur, le taux de réalisation des activités du MINPROFF dont la cible en 2016 était fixée à 95%.

Au terme de l'année 2016 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes du département ministériel, il se dégage un taux de réalisation de 97,58%. Ce qui représente une performance remarquable permettant au MINPROFF, de se rapprocher de la cible projetée.

Cette performance a été atteinte grâce au renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des programmes, qui a favorisé une meilleure appropriation par ceux-ci des techniques de la Gestion Axée sur les Résultats et des outils du contrôle de gestion.

Il y a cependant lieu de relever l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières qui constitue une entrave à la réalisation optimale des objectifs visés.

3.2. LEÇONS APPRISSES

La qualité du Rapport Annuel de Performance (RAP) est tributaire d'une bonne maturation des activités et tâches, d'une programmation pertinente et cohérente et d'une mise en œuvre efficace.

Une bonne définition des indicateurs des programmes permet d'améliorer le suivi et l'évaluation des performances desdits programmes.

Aussi, l'absence de données statistiques ne facilite pas la détermination des valeurs de référence de certains indicateurs. D'où la nécessité de rendre plus opérationnel le Système d'Informations Statistiques du Ministère, à travers le renforcement de la collaboration avec les institutions de production des statistiques à l'instar de l'Institut National de la Statistique, pour favoriser la collecte régulière des données, permettre l'élaboration des indicateurs sexospécifiques compte tenu des exigences inhérentes à l'approche genre et renseigner fidèlement les indicateurs retenus.

Par ailleurs, le budget programme étant une construction permanente, il est nécessaire que le pilotage stratégique et opérationnel des programmes du Ministère soit maîtrisée par tous les acteurs de la chaîne, aussi bien au niveau central que déconcentré.

Une coordination cohérente des programmes est gage de l'efficacité du budget programme.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Le MINPROFF se propose, au cours de l'année 2017, de mener un certain nombre d'actions découlant des trois programmes mis en œuvre.

S'agissant de la promotion de la femme et du genre, l'emphase sera mise sur l'accroissement des garanties d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par :

- la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les mutilations génitales féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG ;

- la production des rapports-pays de mise en œuvre des plate-formes mondiales, régionales et sous régionales signées par le Cameroun en matière de promotion et protection des droits de la femme;
- la finalisation et la mise en œuvre du plan d'action des résolutions 1325 et connexes « Femmes, Paix et Sécurité » ;
- la poursuite de la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Accélération de la prévention des VBG et la prise en charge holistique des survivantes dans les régions les plus affectées du Cameroun ;
- le renforcement des capacités politiques des femmes ;
- la mise en œuvre des cadres de coopération et de partenariat en matière de promotion et de protection des droits des femmes ;
- l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour la lutte contre les violences faites aux femmes, les pratiques culturelles néfastes, les discriminations à l'égard des femmes et les atteintes aux droits fondamentaux des femmes et des filles
- la poursuite de la Campagne HeForShe ;
- l'élaboration des procédures standards opérationnelles pour la prise en charge des VBG ;
- la mise en place de nouvelles structures de prévention et de prise en charge des victimes de VBG ;
- le suivi de la prise en compte du genre dans les politiques publiques;
- le suivi de la situation des femmes dans tous les secteurs de développement;
- la mise en œuvre du Plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la PNG ;
- la poursuite des activités destinées à l'appropriation sociale et institutionnelle du Plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la PNG;
- la production de la 3^{ème} édition du Palmarès genre des administrations publiques
- la mobilisation des ressources dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (PAPEF) et du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet « Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena » ;
- la mise en œuvre du projet CAB « Central Africa Backbone » ou dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique à travers la connexion de 11 CPFF au réseau internet, et la mise en place d'équipements informatiques et plaques solaires ;
- la poursuite de la mise en place dans certains CPFF de « Maisons Digitales » ;
- la finalisation de l'actualisation des programmes de formation dans les CPFF ;
- l'octroi d'appuis financiers et du petit matériel agricole aux groupes de femmes ;
- la poursuite du renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes
- la construction des CPFF de Bamusso, Olamze, Nguélebok et Mbandjock ;
- l'équipement des CPFF de Koutaba, Kumbo, Pette, Monatéle, Mbangassina, Mbé et du

CTA de Maroua

En ce qui concerne le développement de la famille et la protection des droits de l'enfant, un accent particulier sera mis sur :

- la poursuite de l'appui et de l'accompagnement des couples en vue de la régularisation des unions ;
- la poursuite de l'assistance aux personnes et familles indigentes et nécessiteuses ;
- la prévention et la prise en charge des violences conjugales et domestiques ;
- la vulgarisation du nouveau Code Pénal dans ses dispositions concernant la famille, la femme et l'enfant;
- le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en matière d'éducation à la vie familiale.
- la mise en œuvre du plan sectoriel actualisé « Femmes-Familles » de lutte contre le VIH/SIDA ;
- la poursuite de la mise en œuvre des plans opérationnels MINPROFF du Programme National de Lutte contre la Malnutrition et du Programme National de lutte contre la Mortalité Maternelle néonatale et Infanto-Juvénile ;
- la mobilisation des familles en vue de leur participation à la mise en œuvre du Projet MERCY SHIP.
- la coordination des activités de la plateforme des acteurs de la protection de l'enfant contre les violences sexistes et les pratiques culturelles néfastes ;
- la validation du plan d'actions national et l'organisation de campagnes régionales pour mettre fin au mariage d'enfants ;
- la poursuite de la mise en œuvre des activités du projet « Prévention des cas d'abus, de violences et d'abandon au niveau des communautés et des familles » ;
- l'opérationnalisation de la ligne d'assistance aux enfants victimes d'abus, de violences et de négligence ;
- le renforcement de la communication pour le changement de comportement en faveur du respect des droits de l'enfant, y compris dans les régions concernées par l'urgence humanitaire ;
- le renforcement de l'encadrement familial des adolescents et du dialogue intergénérationnel ;
- la vulgarisation des instruments juridiques et des supports de sensibilisation sur les droits de l'enfant prenant en compte les dispositions du nouveau Code Pénal ;
- la poursuite du renforcement des capacités des intervenants sociaux en matière de protection de l'enfant.

Pour ce qui est du programme Gouvernance et appui institutionnel, il s'agira de conduire les actions suivantes :

- l'organisation de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux,

Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ;

- l'élaboration du CDMT 2018-2020 ;
- la revue et l'actualisation des contenus des programmes du MINPROFF ;
- l'élaboration du document des programmes techniques du MINPROFF ;
- l'élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2017 ;
- le suivi et l'engagement des dépenses prévus dans le PTA 2017 ;
- la production du RAP 2016 ;
- l'équipement du Bâtiment SS/R+3 à usage de Bureaux ;
- l'acquisition des lots de mobiliers ;
- l'acquisition du matériel roulant au profit de certains responsables des Services centraux ;
- la réhabilitation et l'équipement des Services centraux et déconcentrés ;
- l'équipement du Secrétariat Général.
- la formation continue du personnel et l'actualisation des fichiers solde et personnels de l'Etat ;
- la poursuite de la formation du personnel en Master Genre et Développement ;
- la formation de 50 personnels sur les droits humains et le développement économique ;
- la formation bilingue de personnel des Services Centraux ;
- l'acquisition du matériel informatique pour les services centraux et déconcentrés ;
- la mise à jour et l'animation permanente du site Web du MINPROFF ;
- le développement d'une application de mail monitoring ;
- la poursuite de la maintenance du parc informatique du MINPROFF ;
- l'organisation des missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement des services, dans les services centraux, les Régions septentrionales et les départements du Nyong et Mfoumou, Nyong et So'o, Mbam et Kim, de la Manyu et Ndian ;
- le lancement de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) dans les CPFF des Régions de l'Est, de l'Ouest et du Centre (Yaoundé 1er, Yaoundé 3^{ème}, Yaoundé 6^{ème} et Yaoundé 7^{ème}) ;
- le suivi de la mise en œuvre de l'Initiative à Résultats Rapides dans les CPFF où elle a déjà été lancée ;
- la sensibilisation des responsables de terrain, des femmes et des familles sur le thème : « Genre et lutte contre la corruption » ;
- la poursuite des activités de conseil juridique au MINPROFF ;
- l'intensification de la médiatisation des activités phares du MINPROFF ;
- la production d'un Pressbook ;
- la production de plusieurs éditions de « Femmes et Familles Magazine » ;
- la production de l'émission radio « Femme, Familles, Société Magazine » ;
- la production d'un recueil de discours du MINPROFF dans le cadre des cérémonies concernant la femme et la famille ;
- alimentation du Site Web du MINPROFF ;
- production d'un Palmarès photographique des femmes par catégorie

socioprofessionnelle ;

- de la poursuite de l'amélioration de la gestion des ressources documentaires.